

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 142

présenté par

M. Patrier-Leitus et Mme Duby-Muller

AVANT L'ARTICLE 10

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer la division et l'intitulé du chapitre II.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel. Cet amendement tire les conséquences de la suppression des dispositions du chapitre II.